

Le RSPV au secours des jeunes vétérinaires

Le Réseau de santé publique vétérinaire (RSPV) redouble d'efforts pour aider les jeunes vétérinaires à appréhender leur carrière, qui ne devrait plus être linéaire.

Le Réseau de santé publique vétérinaire (RSPV) poursuit son développement. À l'occasion de son assemblée générale, il a recensé ses principales actions en 2015 et celles prévues cette année : mise en réseau interactive des membres du RSPV, observatoire des métiers en santé publique vétérinaire, promotion de l'enseignement du secteur et valorisation des parcours, rencontres et participations à des colloques, partenariats avec la Société vétérinaire pratique de France (SVPF), notamment. Le réseau, qui dépasse pour l'heure la centaine d'adhérents (en hausse, depuis 2013), veut renforcer son lien avec les écoles et les jeunes. Des actions ont été menées auprès des écoles nationales vétérinaires (ENV) et de l'École nationale des services vétérinaires (ENSV). L'objectif 2016 est de permettre à tout nouvel adhérent de rencontrer un des neuf pairs afin de partager son expérience. De plus, depuis fin janvier, cinq délégués vont promouvoir la santé publique vétérinaire dans les campus vétérinaires, organiser une table ronde annuelle et trouver leur successeur.

La bourse à l'emploi

Aussi la bourse à l'emploi du RSPV a-t-elle porté ses fruits sur l'année 2015. Et le marché du travail de la profession reste dynamique. « Le nombre de postes proposés en un an est assez important, explique Pascal Boireau, directeur du laboratoire de santé animale de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). L'analyse a consisté à évaluer 800 profils sur une année, dont la moitié dans le privé (excluant les CDD de moins de 12 mois). Le secteur privé reste de loin le principal pourvoyeur d'emplois, avec 400 offres dont une majorité (92 %) de contrats à durée indéterminée (CDI). De façon surprenante, la moitié fait appel à l'assurance qualité (qualiticien,



Le réseau RSPV, qui souhaite dynamiser les liens entre ses membres, veut aider les jeunes vétérinaires à mieux connaître l'ensemble des métiers en santé publique qui s'ouvrent à eux.

auditeur). Pour autant, le profil vétérinaire est-il le mieux adapté pour ce type de profil ? Les autres postes concernent davantage la formation vétérinaire. » Les collectivités territoriales sont les seconds grands annonceurs d'offres d'emploi, suivies des agences, des offices et des organismes internationaux. Comme en témoigne l'Anses avec plus d'une trentaine de postes « pour construire la direction des autorisations de mise sur le marché des produits phytosanitaires ».

Dans l'administration territoriale et dans les services déconcentrés (directions départementales de la protection des populations ou DDPP, mairies, parcs nationaux, conseils généraux, chambres d'agriculture), 68 CDI ont été proposés en 2015, alors que les instituts d'élevage et les laboratoires départementaux en proposent très peu. Du côté de l'enseignement et de la recherche (EPST et Cirad¹, notamment), 43 CDI ont été recensés et 86 offres de postes sont publiées en ligne sur le site de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). Au sein des orga-

nismes internationaux (FAO, OIE, EFSA²), une quinzaine de contrats à durée déterminée (CDD) et onze CDI ont été ouverts. « Certains postes nécessitent une forte spécialisation », précise Pascal Boireau. Enfin, une quarantaine de CDI ont été proposés pour les missions à l'étranger.

Les débouchés pour les vétérinaires

Pour autant, la question des débouchés se pose pour les vétérinaires qui doivent davantage mettre en valeur leur expertise et leurs compétences. « Il y a un décalage entre la formation dans des écoles très sélectives et les débouchés pour les vétérinaires, contrairement aux ingénieurs, explique Sébastien Gardon, chargé de mission à l'ENSV et docteur en sciences politiques, à l'occasion de la table ronde sur le marché du travail en santé publique vétérinaire. Aujourd'hui, les carrières linéaires tout au long de la vie n'existent plus. Il convient donc d'anticiper sa carrière et ses bifurcations. La formation continue aidera à pallier cela. Toutefois, il ne sera pas possible de former tout le monde. » Le passage du secteur privé au secteur public et vice versa devrait concerner, à l'avenir, davantage de vétérinaires. Comme en témoigne Caroline Viste-Martin, aujourd'hui inspectrice de santé publique vétérinaire (ISPV) et doctorante en droit de l'alimentation animale à l'université Paris 1, après avoir exercé dix ans dans le privé. Pour Hervé Gomichon, vétérinaire et directeur qualité et développement durable dans le groupe Carrefour, « l'objectif est d'aider les jeunes au travers du RSPV, de leur rappeler les atouts de la formation vétérinaire (comme la capacité à poser un diagnostic ou à appréhender une situation complexe) et d'identifier les freins au développement de leur parcours, tels que la peur de ne pas être bon, notamment dans les domaines du management et de la communication. Le réseau a un rôle à jouer pour y remédier ». ●

CLARISSE BURGER

¹ Établissements publics à caractère scientifique et technologique et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

² Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé animale, Autorité européenne de sécurité des aliments.